



Adhésion

Renouvellement

Pour devenir membre, ou renouveler votre adhésion, vous devez, avant de compléter le formulaire, prendre connaissance de la Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité et vous engager à vous y soumettre. L'information se trouve sur notre site web.

J'ai pris connaissance de la Politique et je respecterai le code de conduite.

### 1. Identification (S.V.P. en lettres moulées)

Prénom		N° Membre	-PR
Nom			
Adresse			
Ville		Code postal	
Date de naissance	AAAA-MM-JJ		
Téléphone	Résidence	Cellulaire	
Adresse courriel			
Date			

### 2. Cotisation







La période est du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le coût annuel est de **20.00\$**.

Pour acquitter les frais :

- Comptant ;
- Un chèque à l'ordre de : **Association de Pickleball de Repentigny** ;
- Un virement bancaire à : [tresorier@pickleballrepentigny.ca](mailto:tresorier@pickleballrepentigny.ca).

**N'oubliez pas d'inscrire dans la case message la raison du virement et d'envoyer la réponse à la question de sécurité (si demandé).**

### 3. Votre adhésion à l'Association de Pickleball de Repentigny (APR) vous offre :

-  Une police d'assurance en cas de blessure;
-  La possibilité de jouer à plus d'endroits à moindres coûts, d'assister à des cliniques de perfectionnement, et de participer à des tournois;
-  Vous devenez membre de la Fédération Québécoise de Pickleball (FQP)  Pickleball Canada (PCO); 
-  Rabais chez nos commanditaires.

*Ultimement votre adhésion représente une voix de plus lors de nos négociations avec la Ville de Repentigny pour obtenir des terrains permanents dédiés au pickleball.*